

SOLIDARITÉ CITOYENNE

AUJOURD'HUI, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS POUR AVANCER.

Le Temps du Regard a de préférence besoin de **recevoir des dons mensuels**, sans exclure les dons ponctuels, pour pérenniser son budget de fonctionnement.



QUE FINANCE MON DON ?

En participant au financement du Champ du Botrel, je permets à une personne en situation de handicap de **tendre à plus d'autonomie**, d'être **accompagnée** dans son quotidien, d'**avoir un « chez soi »**, de **s'épanouir** dans sa vie sociale. En étant co-acteur, votre aide est démultipliée car c'est tout **son entourage** que vous aidez.

SI VOUS ÊTES IMPOSABLE...

Un don mensualisé de 10 € revient à 3,40 € / mois*

Un don mensualisé de 30 € revient à 10,20 € / mois*

Un don mensualisé de 60 € revient à 20,40 € / mois*

**Vous bénéficiez en tant que particulier d'une réduction d'impôts de 66% du montant de vos dons, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.*

Le Temps du Regard est **habilité à recevoir des legs**, des **donations** et à être désignée comme **bénéficiaire de contrats d'assurance vie**. Vos legs peuvent être **exemptés de droits de succession** (votre notaire est à même de vous le confirmer).

“ Faire un don, un leg, une donation c'est agir et soutenir l'inclusion sociale sur son territoire. ”

ILS NOUS SOUTIENNENT DÉJÀ



DES CONTACTS DE PROXIMITÉ

Tous les administrateurs sont des bénévoles et s'engagent à transmettre **en toute transparence** des informations régulières sur la vie de ce projet, de ses acteurs, de sa gestion et de son futur.



Association Le Temps du Regard
15 rue de la Marbaudais - 35700 RENNES

☎ 02 99 38 82 44

✉ secretariat@letempsduregard.org

🌐 www.letempsduregard.org

COORDONNÉES BANCAIRES

Crédit Coopératif
CODE BIC : CCOPFRPPXXX
IBAN : FR76 4255 9100 0008 0145 8741 214

© Le Temps du Regard Janvier 2020 - Ne pas jeter sur la voie publique
Document réalisé bénévolement par Tony Martinais - www.tony-m.com
Imprimé par Copyroom, 22 rue St Melaine, 35000 Rennes

Vivre ensemble au CHAMP DU BOTREL



“ Un projet d'habitats inclusifs pour personnes en situation de handicap. ”



NOS PARTENAIRES



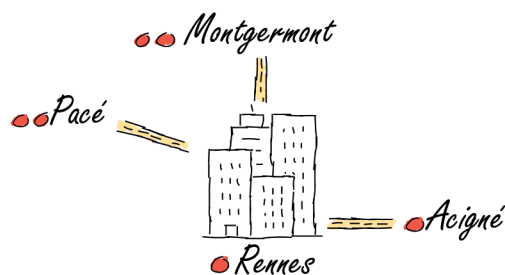
AVEC LE SOUTIEN DE



NOTRE ASSOCIATION

Créée en 1986, Le Temps du Regard, association loi 1901 et d'intérêt général, **accompagne au quotidien plus de 85 adultes touchés par un handicap** affectant leur autonomie et ne pouvant vivre seuls. Une cinquantaine de salariés, aux compétences variées, leur assure un **accompagnement bienveillant de qualité**.

Notre association participe à l'**inclusion sociale** des personnes accompagnées pour qu'elles vivent avec et comme tout le monde. Des **activités communes** (cuisine, arts plastiques, musique, sports adaptés...) leur sont proposées ainsi que des **offres culturelles et de loisirs** (médiathèque, concerts, théâtre...).



“ 6 sites à dimension familiale : accueils de jour, domiciles partagés, appartements... ”



Relationnel



Proximité



Écoresponsabilité

LE TEMPS DU REGARD : ACTEUR DU TERRITOIRE

Encourager les relations et activités avec les habitants du quartier et de la commune.

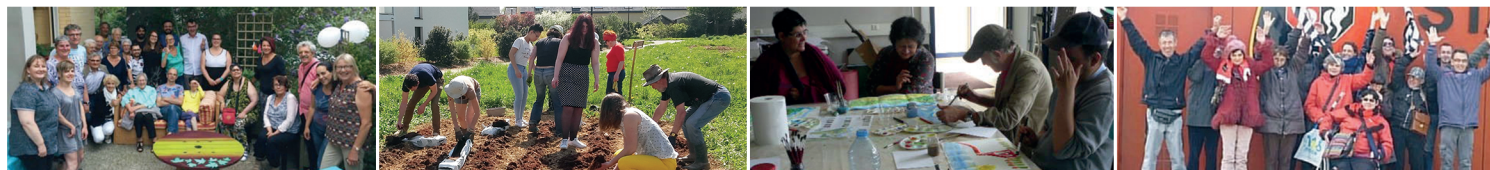
Favoriser l'économie locale en travaillant essentiellement avec des **services extérieurs** (médecins, infirmiers, aides à domicile, commerçants, fournisseurs...).

Privilégier une consommation écoresponsable : alimentation raisonnée, bio et de proximité.

LE CHAMP DU BOTREL À ACIGNÉ

L'INNOVATION : UNE DÉMARCHE CONSTANTE

En 1986, nous ouvrons le **tout premier accueil de jour** de France accompagnant des personnes en situation de handicap. En 1996, nous proposons un nouveau concept dans le département : des domiciles partagés. En 2018, la Fondation de France et le conseil départemental nous font confiance pour expérimenter un **nouveau modèle solidaire du vivre ensemble**.



UN PROJET D'HABITATS INCLUSIFS

Dans un ensemble de **50 logements** en location ou accession à la propriété, **16 appartements** seront dédiés à des **adultes en situation de handicap**, dont 12 studios regroupés et 4 individuels. Un **accueil de jour** complétera cette offre de services.



Habitat partagé



Salle de voisinage



Jardin partagé

Une **salle de voisinage**, appartenant à notre association, sera mise à disposition de tous pour créer du lien entre voisins. Les projets seront élaborés avec et par les habitants.

Un **jardin partagé**, respectueux de l'environnement et ouvert à tous, dynamisé par le collectif "Les jardiniers du Botrel" dont **chacun peut être membre** pour apporter ses compétences.



Le collectif a pour mission d'animer, imaginer, entretenir et de cultiver fruits et légumes.

Cet espace sera un **lieu de rencontre** et de pique-nique aux beaux jours, ainsi qu'un espace de jeux, de promenade et de détente.

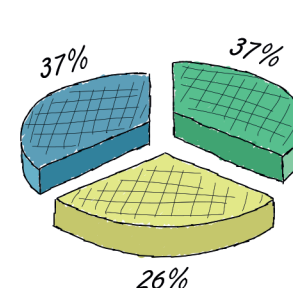
La priorité est de **renforcer la solidarité de voisinage** et de créer un modèle d'**habitat plus participatif**.

CHIFFRES CLÉS DE NOTRE PROJET



UNE DIVERSITÉ DE CO-ACTEURS POUR UN FINANCEMENT SÉCURISÉ

Des **financements publics et solidaires** pour un budget de fonctionnement de 820 000 € par an.



- **Engagement** du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine
- **Contribution citoyenne** : particuliers, entreprises, fondations, associations...
- **Participation des personnes accompagnées** : mutualisation de leurs prestations (AAH, APL, PCH)